

M. François de Rugy
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel de Lassay
126 rue de l'Université
75 007 Paris

Paris, le 10 juillet 2017

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Au nom de Transparency International France, permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour votre élection.

Transparency International France est la section française de Transparency International, un mouvement mondial présent dans plus de cent pays dans le monde, animé par une vision : un monde dans lequel les Etats, les entreprises, la société civile et les individus dans leur quotidien seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes. A travers son action, Transparency International France entend contribuer à sortir par le haut de la crise de confiance qui mine aujourd'hui la démocratie française. Si les citoyens ont une image dégradée de l'intégrité de leurs représentants, la grande majorité d'entre eux partage la conviction que l'on peut restaurer la confiance. Les français ne sont pas résignés : ils sont vigilants et exigeants. Après une campagne électorale émaillée par les affaires, il est nécessaire d'agir sans attendre pour restaurer la confiance. Un changement culturel est à l'œuvre sur ces questions depuis quelques années : il doit être poursuivi, encouragé et amplifié.

Toujours soucieux de contribuer de manière constructive au débat public, nous nous tenons naturellement à votre disposition pour vous apporter notre expertise, sur tous les sujets qui touchent à la lutte contre la corruption et à la transparence de la vie publique.

Dans cette perspective, nous avons accueilli favorablement le dépôt des projets de loi rétablissant la confiance dans l'action publique. Au-delà de ces deux projets de loi, Transparency International France sera particulièrement attentif aux réformes constitutionnelles qui ont été annoncées, en particulier celle de l'indépendance de la justice.

J'attire par ailleurs votre attention sur les réformes internes au Parlement, pour lesquelles il n'est pas nécessaire de légiférer. Le Bureau de l'Assemblée nationale peut prendre sans attendre des mesures concernant la transparence des comptes de l'Assemblée nationale et des dépenses des parlementaires, le statut général des collaborateurs parlementaires, la prévention des conflits

d'intérêts et le renforcement de l'indépendance et des pouvoirs du déontologue. **C'est le sens du rapport pour un Parlement exemplaire que nous avons publié en mai dernier**, dont une copie est jointe à ce courrier.

Je serais heureux de pouvoir vous rencontrer ainsi que votre cabinet, pour vous présenter l'action que mène Transparency et échanger plus en détail sur les sujets évoqués dans ce courrier.

En vous remerciant de votre bienveillante attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.



Marc-André Feffer
Président de Transparency International France